

**Objet : élections universitaires 2020 – mise en place du comité électoral consultatif**

**L'administratrice provisoire de l'université de technologie de Compiègne,**

Vu le code de l'éducation, article D719-3,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

Sont désignés pour siéger au comité électoral consultatif :

en qualité de représentants des personnels parmi chaque liste représentée au conseil d'administration :

- Aissa ould dris,
- Jean-Daniel Chazot,
- Catherine Lacourt,
- Dominique Lenne,
- Benoit Eynard,
- Pascal Alberti,
- Stéphane Mottelet,
- Marion Kaczkowski.

en qualité de représentants des usagers parmi chaque liste représentée au conseil d'administration :

- Bertille Dubosc de Pesquidoux

en qualité de représentants du recteur d'académie :

- Jean-Louis Bergez,
- Eric Billot.

En qualité de représentants de l'établissement :

- Nathalie Van Schoor, directrice générale des services, ou son représentant, Antoine Seidel, responsable du service des affaires générales et juridiques,
- Aurélie Germonprez, service des affaires générales et juridiques en charge d'organiser les élections.

service des  
affaires générales et  
juridiques  
✉ [sagj@utc.fr](mailto:sagj@utc.fr)  
☎ 03-44-23-73-76

**Article 2 :**

Le comité électoral consultatif sera présidé par Nathalie Van Schoor, directrice générale des services de l'UTC ou son représentant.

L'administratrice provisoire,

Claire Rossi



Université de technologie  
de Compiègne

Rue du docteur Schweitzer  
CS 60319  
60203 Compiègne cedex

Tél. 03 44 23 44 23  
[www.utc.fr](http://www.utc.fr)

original :  
diffusion :

service des affaires générales et juridiques  
Intéressé(e)s  
rectorat  
ENT